



Discours d'accueil de Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé

Stéphane Michaud, le 28 septembre 2016

Madame la Ministre,

C'est un grand et un véritable honneur que vous nous faites aujourd'hui. Votre visite nous honore et je souhaite sans préambule vous remercier.

Depuis quatre ans, je préside l'association et vous avez toujours placé nos journées d'étude sous votre patronage, j'y ai toujours été sensible. Votre venue, aujourd'hui, est un signe fort de reconnaissance pour nous, directeurs des soins, mais également pour l'ensemble des professionnels paramédicaux, dont nous sommes responsables, au sein de nos structures.

La mise en œuvre des Groupements Hospitaliers de Territoire est un véritable défi pour répondre aux besoins de santé de la population. Gageons qu'ils seront très rapidement remplacés par des Groupements de Santé de Territoire où coordination, collaboration seront au service de l'utilisateur, pour éviter des ruptures de prises en charge. Le parcours patient ne s'entend pas par une seule et unique réponse médicale aux besoins de santé, mais inclut l'ensemble de la relation patient au service de la performance (accessibilité, simplicité, fluidité, qualité, pour l'utilisateur).

Notre profession n'a pas cessé d'évoluer au sein de la fonction publique, pour s'adapter à l'exigence d'une offre de soins optimale, tout en participant ainsi, pleinement au succès du système de santé français.

Nos missions ne cessent d'évoluer, notre position au sein des instances de décision me conforte dans la conviction que le trio Directeur Général / Président de la Commission Médicale d'Etablissement / Président de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques reste le trio gagnant pour l'utilisateur.

C'est parce que nous travaillons ensemble sans souhait d'allégeance vis-à-vis du rôle de chacun que demain, nous construirons des parcours de santé où l'utilisateur sera au cœur, je dirai même avec nous.

Ces évolutions ne pourront pas se faire sans une évolution des formations initiales et continues afin de garantir un système de santé de qualité. Le contexte est aujourd'hui

favorable. En redéfinissant les limites de chaque métier, le rôle de chaque professionnel est remis en question. La formation initiale aura alors un rôle attendu dans la construction de futurs professionnels compétents.

De la même manière, il devient donc indispensable de revisiter la formation des cadres de santé et de s'interroger sur la formation nécessaire des cadres supérieurs de santé. L'évolution des textes et la mise en œuvre des GHT me permettent d'être optimiste quant à la reprise des travaux de la réingénierie de la formation cadre de santé.

Les directeurs des soins ont encore des attentes que je ne reprendrais pas là. Elles sont présentes dans mon discours d'ouverture dont vous avez pris connaissance.

Je conçois mon engagement associatif par l'ouverture, le dialogue afin de permettre des avancées pour les directeurs des soins dans leurs exercices. Nous n'avons pas compétence à participer aux négociations avec vos services mais avons, comme nous le faisons, toute légitimité à promouvoir notre métier.

C'est ainsi qu'au nom de l'AFDS, je vous témoigne notre reconnaissance et notre satisfaction pour votre ouverture et pour votre écoute. Vous avez conforté notre place et notre rôle en élargissant nos responsabilités et nos missions au sein du système de santé Français.

Vous avez annoncé la mise en œuvre d'un séminaire pour l'évolution des métiers de directeurs dans la fonction publique hospitalière. La présence des fédérations, du Centre National de Gestion, de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique et des partenaires sociaux est annoncée, permettez-moi, madame la Ministre de vous solliciter afin d'y participer.

Complémentaire aux différents acteurs, l'AFDS, association professionnelle regroupant plus de la moitié des Directeurs des Soins en activité, quel que soit leur lieu d'exercice, souhaite poursuivre sa contribution avec vos services pour promouvoir notre fonction.

Enfin, permettez-moi plus personnellement de remercier et mettre à l'honneur vos collaborateurs, ainsi que les personnalités à qui vous avez confié des missions, pour la qualité de leur écoute et la prise en compte de nos contributions. Pacte de confiance, Stratégie Nationale de Santé, bilan du fonctionnement des pôles, bien évidemment mission GHT, mais aussi groupes de travail, rencontres, notamment à la DGOS, l'AFDS est toujours reconnue comme un interlocuteur fiable.

Je suis aujourd'hui un Président et un directeur des soins confiant en l'avenir mais je resterai déterminé et vigilant afin de promouvoir notre métier à sa juste valeur.



Madame la Ministre, les directeurs des soins jouent leur rôle au côté de l'ensemble des acteurs, notamment en portant des projets adaptés aux évolutions des organisations hospitalières, le virage ambulatoire en est un exemple, en phase avec la qualité et la gestion des risques.

Au nom des Directeurs des soins, je puis vous assurer de notre implication.

